



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 4 février 2016

**VISITE DU CENTRE DE TRI
DU TERRITOIRE DE LA COTE OUEST
PAR LA DELEGATION SEYCHELLOISE DE
VICTORIA**

Communiqué

Jeudi 4 février, la Maire de la ville de Victoria (Seychelles), Mme Jacqueline Moustache-Belle, le vice-président du Territoire de la Côte Ouest, Monsieur Yoland Velleyen et le directeur général de la société Cycléa, Monsieur Olivier Wagner se sont rencontrés au Centre de tri des déchets ménagers du TCO, au Port.

Cette rencontre a permis de faire le point sur le partenariat de coopération décentralisée entre les différentes collectivités et de visiter le centre de tri des déchets ménagers.

Si les Seychellois participeront aux côtés des autres îles de l'Océan Indien à la Conférence Régionale des villes et collectivités de l'Océan Indien qui se déroulera à Saint-Denis les 5 et 6 février, ils sont aussi venus à La Réunion afin de rencontrer les élus de la ville de La Possession et de visiter des équipements. La commune de La Possession et celle de Victoria ont en effet signé une convention de coopération décentralisée afin de mettre en place une filière de gestion et de valorisation des déchets dans la ville Seychelloise.

Les Seychellois font ainsi appel à l'expertise réunionnaise dans ce domaine pour les aider à mieux appréhender la problématique du tri et du traitement des déchets en milieu insulaire et tropical.

De par sa compétence, le TCO est lui aussi directement concerné par cette coopération. Cet accompagnement s'est donc concrétisé en octobre dernier par la signature d'une convention de groupement de commande entre la communauté d'agglomération et la ville de La Possession, pour une étude préalable à la mise en œuvre d'une filière de tri et de valorisation des déchets de la ville de Victoria.

Historiquement, le TCO est compétent en matière de coopération décentralisée pour accompagner les projets internationaux de ses communes membres, et d'autant plus quand ils concernent l'une des compétences qui lui ont été transférées. C'est précisément ce qui justifie ici la participation de l'agglomération, à hauteur de 4 350 euros.

Le centre de tri des déchets du TCO fait partie du programme de visite de la délégation seychelloise. Les Seychellois sont en effet intéressés par cet équipement qui n'existe pas encore chez eux. La valorisation et le tri des déchets sont des enjeux majeurs pour les Seychelles, et pour Victoria plus particulièrement, la plus grande ville de l'archipel, comptant plus d'un tiers de la population seychelloise avec ses 24 701 habitants.

Les membres de la délégation seychelloise

- **Mme. Jacqueline Moustache-Belle - Maire de Victoria**
- Mlle. Lydia Charlie - Directeur Exécutif - Bureau du Maire de Victoria
- Mme. Lena Desaubin - Directeur General - Agence de Gestion des Déchets
- Mme Jeovana Charles - Membre de l'assemblée Nationale - District de Roche Caiman
- M. Emmanuel Fideria - Membre de l'Assemblée Nationale - District de Les Mamelles

Le rôle du TCO dans la coopération décentralisée

L'action internationale des collectivités locales contribue à augmenter l'attractivité des territoires. Au-delà des échanges institutionnels, la coopération décentralisée encourage l'engagement citoyen des jeunes et favorise les échanges entre opérateurs économiques, chercheurs, associations et acteurs socioculturels des territoires partenaires

La communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO) s'est dotée de la compétence coopération décentralisée et souhaite inscrire son action internationale dans le cadre de la coopération régionale afin de participer, aux côtés des services déconcentrés de l'Etat, de la Région, et du Département à l'intégration de La Réunion dans la zone océan Indien.

Tout projet de coopération s'inscrit dans une logique de mutualisation avec les autres collectivités territoriales et peut mobiliser des cofinancements (subventions du Ministère des Affaires Etrangères français, Fonds de Coopération Régionale, Fonds Européens etc.).

En tant qu'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), le TCO peut agir à l'international directement ou en appui à un projet communal. Jusqu'à présent, il s'est employé à accompagner les projets internationaux des communes, notamment ceux du Port et de La Possession avec Durban, Tamatave et Antanifotsy ou encore Victoria. Bien souvent, les projets de développement mettent en œuvre des compétences transférées à l'intercommunalité. Le TCO est ainsi sollicité pour des actions liées au développement économique, au tourisme, à l'aménagement du territoire, à la gestion des déchets, ou encore à la promotion des sports de pleine nature. Il intervient alors en tant que partenaire au projet de coopération ; la maîtrise d'ouvrage restant communale.

Si l'intercommunalité a naturellement vocation à accompagner les projets communaux de coopération décentralisée, le TCO aspire également à devenir un acteur à part entière de la coopération régionale et donc de porter son propre projet de coopération décentralisée, avec notamment la perspective d'en faire bénéficier l'ensemble du territoire de la côte ouest. Depuis 2015, la communauté d'agglomération porte en direct un projet de coopération décentralisée avec l'île Sainte-Marie à Madagascar.

Le Centre de tri des déchets en chiffres

Capacité de **63 000 tonnes de déchets/an**

- **24 000 tonnes de matières recyclables exportées par an**
- Plus de **230 salariés** professionnels au service de l'Environnement
- Des actionnaires publics (84 %) et privés (16%)
- **400** entreprises et collectivités clientes